

## Enseignement optionnel de Théâtre

---

### Pour quels élèves ?

- Un enseignement ouvert à tous les lycéens de Manosque, de la 2<sup>nde</sup> à la Terminale, qui aiment le Théâtre – qu'ils envisagent ou non une poursuite d'étude dans ce domaine. Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà eu une pratique théâtrale antérieure.
- L'enseignement de Théâtre, tant par l'expression orale que par les connaissances littéraires qu'il favorise, est un atout pour l'année de première en français et pour l'année de terminale dans le cadre du grand oral.
- Il est une expérience humaine forte car la création commune d'un spectacle contribue à développer un esprit de troupe fondé sur la solidarité et la tolérance.

### Quand et où ?

- Le mercredi, de 15h30 à 18h, à l'Ecole internationale

### Quelles sont les modalités de travail ?

- Une pratique du jeu et de la scène coanimée par un professeur de théâtre et une comédienne-metteuse en scène, avec comme objectif la création et la représentation publique d'un spectacle
- Une pratique de spectateur à travers un programme de cinq à sept spectacles dans l'année, faisant l'objet d'une exploitation en cours
- Des connaissances sur l'histoire du théâtre occidental et sur les disciplines qu'il croise, en lien avec la pratique de jeu et de spectateur
- La tenue d'un carnet de bord créatif pour garder des traces des expériences vécues en tant qu'acteur et spectateur

### Comment ce travail est-il évalué ?

- Conduite sous forme de contrôle continu, l'évaluation porte essentiellement sur la pratique de jeu et de spectateur, et se base sur le carnet de bord de l'élève.
- Les notes de théâtre en 1<sup>ère</sup> et Terminale sont incluses dans la part de contrôle continu du Baccalauréat.

### Qui contacter ?

- Laurent Guidon, professeur de Lettres (Ecole internationale)  
[laurent.guidon@ac-aix-marseille.fr](mailto:laurent.guidon@ac-aix-marseille.fr)